OCTOBRE /2026

CRL DE VALENCE : UN TRANSFERT SOUS VIGILANCE !

Au 1er avril 2027, 44 postes du TER AURA, dont 41 conducteurs, seront transférés vers Intercités.

Ce changement soulève des questions sur les conditions de travail, la rémunération et l'avenir du TER à Valence. L'UNSA-Ferroviaire exige des garanties pour tous les agents concernés.

44 POSTES TRANSFÉRÉS : QUEL AVENIR POUR LE TER ?

Le projet prévoit le transfert de **41 conducteurs, de deux DPX et d'un gestionnaire** vers l'établissement Traction Sud Nuit Intercités.

Si les missions de conduite restent identiques, l'**UNSA-Ferroviaire** demande des garanties sur l'organisation qui restera au TER AURA.

Effectifs, roulements, encadrement et continuité de production : **le transfert ne doit pas fragiliser les équipes restantes.**

RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL : DES GARANTIES !

La nouvelle organisation prévoit **une commande centralisée à Ivry** et une évolution du rattachement hiérarchique des agents.

L'**UNSA-Ferroviaire** demande des garanties sur les repos, les congés, le droit à la déconnexion et le maintien de la rémunération.

Des simulations individuelles sont indispensables pour mesurer les conséquences réelles du **transfert sur les primes** et les éléments variables de solde.

PARCOURS PROFESSIONNELS : AUCUN AGENT LAISSÉ DE CÔTÉ !

Le changement d'activité ne doit pas réduire les possibilités d'évolution professionnelle ni compromettre **les passerelles entre TER et Intercités.**

L'**UNSA-Ferroviaire** demande également une évaluation précise des **risques psychosociaux** et des conséquences sur **la sécurité.**

Des engagements écrits et un **suivi en CSE** sont nécessaires pour protéger les **droits des agents** avant et après le transfert.

L'UNSA-FERROVIAIRE RESTERA VIGILANTE : UN TRANSFERT NE DOIT PAS SE FAIRE AU DÉTRIMENT DES CHEMINOTS !

ICI

DÉCLARATION LIMINAIRE CSE

DÉCLARATION COMPLÈTE RATTACHEMENT CRL VALENCE

Contactez-nous sur unsa.lyon@unsa-ferroviaire.org ou sur :

DES QUESTIONS ET DES RÉPONSES

- **COMMENT DONNER DES PERSPECTIVES AUX AGENTS À COURT, MOYEN ET LONG TERME ?**

Le roulement 170 VCE, considéré comme un roulement de fin de carrière, peut donner **accès à TGV.** L'UNSA reste attentive aux évolutions professionnelles et à l'**accompagnement des agents** en cas de retour au TER ou d'inaptitude.

- **QUELLE CHARGE DE TRAVAIL DE JOUR EN 2028 ?**

Le **prolongement Nancy-Lyon vers Avignon ou Montpellier est abandonné.** Aucune charge supplémentaire n'est prévue à Valence jusqu'en 2030. Une équipe restreinte sur le bassin lyonnais est à l'étude.

- **QUEL AVENIR POUR LE PARC INTERCITÉS DE NUIT ?**

L'appel d'offres pour renouveler le matériel n'a reçu qu'une seule réponse. La dérogation permettant de maintenir le parc actuel serait prolongée, malgré les difficultés de gestion.

- **SUJETS RH : NE PAS MINIMISER LE CHANGEMENT DE RATTACHEMENT**

Les changements d'établissements, de gestionnaire et les règles de notation (GRH00910) nécessitent une vigilance particulière et un accompagnement adapté des agents.

INFORMATION DU PRÉSIDENT DU CSE TER AURA

La SA Gares et Connexions (GC) a annoncé reprendre elle-même les missions « **PRESTATIONS DE BASE** » (plateforme, Info Voyageurs, services en gare, gestion de site, accompagnement client) dans les gares du secteur Auvergne jusqu'alors gérées par la SA Voyageurs.

La Direction TER AURA n'a pas été en mesure de nous transmettre plus d'informations sur les questions relatives au nombre d'agents concernés.

Concrètement, il y aurait par GC des « appels à candidatures » (des offres de postes) fin 2026 / début 2027 avec, pour les agents retenus, des signatures d'avenants mais des mises en œuvre seulement en amont du SA 2029 (objectif : sept 2028)

Ce dossier **doit être présenté prochainement** au CSE GC. La délégation **UNSA** restera attentive à cette nouvelle réorganisation.

L'UNSA-FERROVIAIRE est à votre écoute.
Contactez vos élus pour toutes vos questions.

Emmanuel BACHELOT. RS (DDO) 06.69.69.81.14
Emmanuelle GIRAUD (DMRC) 06.23.45.62.51
Cécile MOUSSET (DDL Krono) 07.78.25.13.59
Anne JACQUIOT (DMRC) 06.24.49.43.59
Stéphane GIROUD (DDO) 06.11.55.22.30
Pascal LAFONTAINE (DDL Alpes) 07.61.83.64.86
Aurélie ALBAN (DDO) 06.21.52.19.25
Jean VERCASSON (DDL Citi) 06.13.20.93.09
Richard LEGOUEIX (TC AURA) 06.14.32.25.94

Prochain CSE : 12 novembre 2026

UNSA-FERROVIAIRE RHÔNE-ALPES
45, rue Ste Geneviève
69006 LYON
ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

UNSA-FERROVIAIRE ALPES
377, chemin de la ronde
73000 CHAMBERY
ur.chambery@unsa-ferroviaire.org